

« TENDANCES DE L'ORIENT »

La faillite de la guerre contre la Syrie

par Pierre Khalaf

PARTENAIRES | BEYROUTH (LIBAN) | 1ER FÉVRIER 2013

ENGLISH



La faillite de la guerre contre la Syrie

Par Ghaleb Kandil

La polémique provoquée par les déclarations du chef de la coalition de Doha, Ahmad Moaz al-Khatib, annonçant qu'il était disposé à rencontrer des membres du gouvernement syrien, prouve que cette structure, créée sur décision américaine, n'est qu'une façade des Frères musulmans. Ces derniers ont publiquement terrorisé al-Khatib pour le pousser à ne pas dialoguer avec le pouvoir en contrepartie de "deux conditions" –la libération des détenus et le renouvellement des passeports des opposants installés en dehors de la Syrie–, qui sont d'ailleurs au cœur de l'initiative du président Bachar al-Assad et de l'agenda du gouvernement, chargé de mettre en œuvre le plan présidentiel de sortie de crise.

Les analystes ont expliqué la position d'al-Khatib –entretemps, il est revenu sur ses déclarations sous la pression– comme un signe des changements intervenus sur le terrain et dans le climat international. Le chef de la coalition de Doha a exprimé une grande déception à l'égard de l'Occident, qui n'a pas tenu ses promesses, tandis que le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, reconnaissait ouvertement que le dossier syrien n'est plus la priorité des pays occidentaux. L'échec de la réunion des "Amis de la Syrie" à Paris, lundi 28 janvier, reflète ces propos. 50 pays et organisations ont participé à cette conférence, contre 108 à Marrakech, le 12 décembre dernier.

Les pays occidentaux aussi se disent déçus par la coalition de Doha et sa prétendue aile militaire, appelée "Armée libre". La relation structurelle et organique qui existe entre le Front qaïdiste al-Nosra et les unités armées des Frères musulmans explique l'intransigeance de la coalition de Doha et sa défense d'al-Nosra depuis que ce groupe a été inscrit sur la liste américaine des organisations terroristes. Faut-il rappeler que "l'avant-garde combattante", l'organisation militaire des Frères, a participé à la fondation d'Al-Qaïda, dans les années 80 en Afghanistan, après sa défaite devant l'Armée arabe syrienne.

Les réalités du terrain ont montré l'échec du projet stupide et naïf de Hillary Clinton, adopté par la France, et qui consistait à encourager la création de "zones libérées" contrôlées par l'opposition armée, Celle-ci n'est qu'un mélange de brigands, de terroristes et de rebelles, qui s'entretuent sur le butin. Par conséquent, le projet de formation d'un gouvernement de l'opposition est tombé à l'eau, après la contre-offensive lancée par l'Armée arabe syrienne.

Les transformations politiques et militaires s'accélèrent en parallèle à la préparation d'un sommet russo-américain qui devrait, évidemment, évoquer le dossier syrien. L'acceptation par les Etats-Unis du mécanisme de la fin de la violence, proposé par le président Bachar al-Assad, est la clé de tout nouveau processus dans la crise syrienne. Ce mécanisme passe impérativement par l'arrêt de l'armement et du financement des terroristes par les pays

occidentaux et leurs alliés turcs et arabes du Golfe.

Les Américains pourraient tergiverser et exercer un chantage dans la période à venir pour améliorer leurs positions dans la solution politique. Dans ce but, ils ont introduit le paramètre israélien dans la crise syrienne. Cependant, il est clair que toute avancée de l'armée syrienne sur le terrain et tout progrès de l'Etat en direction du dialogue syro-syrien rapprocheront le moment où la coalition impérialiste-coloniale reconnaîtra la faillite de son projet syrien et la victoire de la Syrie résistante. Certes, l'anéantissement des groupes terroristes qui ont pris racines dans différentes régions du pays prendra du temps. Mais l'Etat syrien sait comment débarrasser le pays de ces forces du mal.

La tendance au Liban

Le 14-Mars couvre les assassins des militaires à Ersal

Par Pierre Khalaf

L'agression contre l'armée libanaise à Ersal (frontière avec la Syrie au Nord-est du Liban), le 1er février, est la conséquence du climat entretenu depuis deux ans par le chef du Courant du futur, Saad Hariri, qui entretient et soutient les groupes terroristes libano-syro-internationaux, tandis que les milieux officiels concernés font semblant de ne rien voir.

De hauts responsables de l'Etat ont nié, ces deux dernières années, l'existence de ces groupes terroristes-qaïdistes, et lorsque le ministre de la Défense, Fayez Ghosn, en avait fait état, il avait été la cible d'une virulente campagne de dénigrement lancée par le 14-Mars. Ce même 14-Mars dont une délégation -qui comprenait entre autres le député des Forces libanaises, Antoine Zahra- s'est rendue à Ersal pour exprimer sa "solidarité" avec les habitants... contre le harcèlement dont ils sont victimes des services de sécurité !

La mort d'un officier et d'un sous-officier n'ont pas ramené cette

coalition à la raison, Bien au contraire, certains médias du 14-Mars ont épousé la version des agresseurs, très bien exprimée par le député Mouïn Merhebi, qui s'en est pris à l'armée sous prétexte qu'elle n'a pas respecté la "procédure juridique et légale" lors de la perquisition visant à arrêter le terroriste Khaled Hmayyeh. L'armée doit-elle prévenir à l'avance avant de mener une descente contre des suspects ? Doit-elle obtenir l'autorisation du chef de la municipalité, connu pour ses sympathies avec les groupes extrémistes syro-libanais ?

Selon des versions concordantes, des habitants de Ersal et des éléments armés étrangers du village s'en sont pris à la patrouille de l'armée, sous prétexte qu'ils ne l'avaient "pas reconnus" au départ. Le ministre Fayez Ghosn a assuré que certains éléments des services de renseignement de l'armée étaient en tenue militaire, et qu'il était donc impossible qu'ils ne soient pas reconnus comme l'affirment les habitants de Ersal. M. Ghosn n'a pas écarté la possibilité que des membres de l'Armée syrienne libre aient pris part aux affrontements. Selon lui, l'incident de Ersal est une preuve de la présence d'Al-Qaïda dans la région.

Le président Michel Sleiman a appelé samedi l'armée à empêcher toute action qui pourrait porter atteinte à la sécurité du pays. "Toute atteinte à la sécurité sera combattue fermement", a déclaré M. Sleiman, appelant le commandement de l'institution à empêcher toute attaque "contre les officiers et les soldats".

Le Premier ministre Najib Mikati a aussi condamné les affrontements et s'est engagé à prendre les mesures nécessaires aux niveaux sécuritaire et légal contre les coupables. Il s'est joint au ministre Ghosn et au commandant en chef de l'armée, le général Jean Kahwaji, qui ont tenu une réunion d'urgence, dimanche, consacrée à la situation de Ersal.

L'armée, qui exige que soient livrés sans condition les responsables de l'embuscade, a arrêté samedi quatre suspects à Ersal. Les personnes arrêtées étaient pour la plupart en possession d'armes, a rapporté l'Agence nationale d'information (officielle). Le fils du chef de la municipalité de Ersal, Yehya el-Hojeiry, aurait été également arrêté. La troupe a en outre renforcé sa présence dans la

région et dressé des points de contrôle.

Pendant ce temps, c'est dans une atmosphère très émouvante que le corps du commandant Pierre Bachaalani est arrivé à son domicile à Ballouneh, au Kesrouan. Le cercueil de l'officier a été porté par ses proches qui l'ont escorté jusqu'à sa résidence.

Au Akkar, une atmosphère de tristesse mêlée de colère régnait samedi lors des obsèques du soldat Ibrahim Zahraman. "L'armée est une ligne rouge et lui porter atteinte c'est souiller l'honneur du pays", scandaient les proches du militaire, exigeant que ses tueurs soient arrêtés et punis.

Déclarations et prises de positions

MICHEL SLEIMAN, président de la République

« La loi électorale de 1960 a abouti à un tri communautaire et confessionnel, mais aussi à une monochromie au sein des communautés musulmanes. Il faut élaborer une loi qui favorise le pluralisme et la diversité à l'échelle de chaque confession. Liban risque de ne pas être capable d'accueillir plus de réfugiés syriens (...) Nos frontières avec la Syrie resteront ouvertes. Nous refusons l'expulsion des réfugiés syriens et palestiniens de notre territoire, mais l'exil des Syriens commence à affecter la société libanaise et la situation sécuritaire du pays. Nous demandons l'aide de la communauté internationale et arabe. »

SAAD HARIRI, ancien Premier ministre du libanais (chef du 14-Mars)

« Le projet orthodoxe divise les Libanais, et nous ne l'appuyons pas. Notre position est la même que celle du président Michel Sleiman. Nous appelons à l'application de l'accord de Taëf qui prévoit la création d'un Sénat garantissant la représentation de toutes les composantes de la société libanaise. Nous proposons que les sénateurs soient élus selon la loi orthodoxe, et que le Parlement soit élu selon une loi basée sur les petites

circonscriptions. Je rentrerai au Liban, mais c'est moi qui décide de la date. Je vis hors du Liban pour des raisons de sécurité. »

MICHEL AOUN, leader du Courant patriotique libre

« Nous avons un projet qui garantit aux chrétiens d'élire pleinement 64 députés. Nous sommes prêts à accepter toute formule alternative qui nous assurerait cela. Toute autre loi serait l'œuvre de voleurs qui souhaitent nous dérober nos députés. Le projet orthodoxe permet de contenir les rivalités à l'intérieur de chaque communauté. Nous avons enterré la loi de 1960. La loi électorale n'a rien à voir avec la Constitution. Il s'agit d'un mécanisme visant à mettre en application un article de la Constitution. Les députés du Courant du futur n'ont pas le droit de boycotter les réunions des commissions parlementaires conjointes. Qu'ils reviennent au Parlement et qu'ils respectent l'avis de la majorité. S'ils croient que leur absence empêchera l'approbation du projet de loi, ils se trompent. »

MOHAMMAD RAAD, chef du bloc parlementaire du Hezbollah

« Un consensus sur la loi électorale est nécessaire pour que les élections aient lieu à la date qui leur est fixée, sinon ce sera le report, appelons-le technique, des élections législatives, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. »

SLEIMAN FRANGIE, leader maronite du Liban-Nord (allié du Hezbollah)

« Le président Michel Sleiman est devenu partie prenante dans la bataille électorale et a promis à certaines factions de faire en sorte que les élections se déroulent sur base de la loi de 1960. Un report des élections est possible pour éviter une crise. »

SAÏD JALILI, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale iranienne

« Nous apporterons tout notre soutien pour que la Syrie reste ferme et capable de faire front à tous les complots des arrogants. L'agression israélienne et les forces de l'arrogance internationale ont tenté de se venger en attaquant le peuple syrien qui résiste. Il s'agit de tentatives désespérées. Les ennemis de la Syrie veulent

porter atteinte à la résistance en attaquant les infrastructures syriennes et en poursuivant leur embargo économique. Le monde musulman ne permettra pas une attaque contre la Syrie. »

Evénements

La justice militaire a engagé des poursuites contre un habitant de la banlieue sud, Talal Khalil, pour collaboration depuis 2001 avec Israël. Le suspect s'est réuni plusieurs fois avec des officiers des services de renseignements israéliens et leur a fourni des informations sur le lieu de résidence du secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah.

- L'ambassadeur de France à Beyrouth, Patrice Paoli, a remis une invitation au ministre de l'Agriculture, Hussein Hajj Hassan, membre du Hezbollah, pour visiter Paris et assister au Salon international de l'Agriculture qui se tiendra dans la capitale française du 23 février au 3 mars.
- Le collectif international pour la libération de Georges Abdallah a décidé de mettre fin au sit-in observé depuis deux semaines devant l'ambassade de France à Beyrouth. Cette mesure intervient après la décision du Conseil des ministres de confier le suivi de l'affaire Abdallah à la commission ministérielle ad hoc en charge du dossier des otages libanais en Syrie.
- Une élue américaine a exprimé son opposition et celle d'autres élus à la libération de Georges Ibrahim Abdallah, condamné en France pour complicité d'assassinats et qui pourrait bénéficier d'une libération conditionnelle. Grace Meng, élue démocrate à la Chambre des représentants américaine, a indiqué qu'elle allait rédiger une lettre en ce sens avec des élus de toutes tendances politiques. « On ne peut pas rester les bras ballants quand un (pays) allié libère le meurtrier d'un Américain en service diplomatique », a expliqué Mme Meng, membre de la commission des Affaires étrangères de la Chambre.

Revue de presse

AS SAFIR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DE LA MAJORITE, 1ER FEVRIER 2013)

SAMI KLEIB

Des informations font état de l'échec de la conférence de l'opposition syrienne à Paris. Les opposants eux-mêmes n'ont pas caché cet échec ; et s'ils l'avaient oublié, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, dont le pays est impliqué au Mali, leur a rappelé l'inquiétude occidentale quant à une possible mainmise des extrémistes islamistes sur la Syrie. Ce rappel rejoint la crainte américaine exprimée haut et fort lorsque le Front Al-Nosra a été placé sur la liste des organisations terroristes. En tout cas, la marge de manœuvre française se rétrécit à vue d'œil, alors que s'accroît l'inquiétude de voir Al-Qaeda et les jihadistes riposter à l'intervention au Mali par des frappes ciblant les intérêts de la France à l'étranger, voire sur le sol français.

La France a tenté au début de torpiller la conférence de Genève initiée par Haytham Mannaa et ses compagnons. Mannaa et d'autres parties l'ont alors accusée de mettre la pression sur la Suisse pour qu'elle ne délivre pas de visas d'entrée à Genève. Mais les Etats-Unis et la Russie étaient présents en Suisse, tout comme les Iraniens. Il y avait également les représentants, visibles ou non, de plus de 40 Etats. Dès la fin de la conférence, Mannaa et ses amis ont été invités sur le champ à Moscou et ont reçu des signaux très positifs de la part des Etats-Unis, le tout sur fond d'un certain flirt entre les Russes et les Américains.

Qu'on se mette un peu à la place de Benjamin Netanyahu. Quelles idées traversent-elles son esprit au moment où est préparé un arrangement russo-américain avant la rencontre entre les présidents Obama et Poutine ? Cette rencontre ne pourra pas se solder par un désaccord. Il sera inévitable de préparer le terrain au règlement de certaines crises internationales, dont trois régionales : l'Iran, la Syrie et la paix au Moyen-Orient. Il faut donc une frappe préventive.

Le message israélien intervient dans la foulée d'une vive tension entre Netanyahu et Obama. Le Premier ministre israélien redoute-t-il véritablement que les armes chimiques ne tombent entre les mains des jihadistes ou du Hezbollah ? Ou souhaite-t-il mettre tout le monde dans l'embarras, les Etats-Unis en tête, si des négociations étaient envisagées avec l'Iran ? Sans doute l'un et l'autre.

Mais si les Etats-Unis ont confié le règlement de la question syrienne à Israël, la région sera alors confrontée à un risque d'embrasement généralisé. Ni Obama ni Poutine ne souhaitent voir se concrétiser un tel scénario.

AS SAFIR (1ER FEVRIER 2013)

IMAD MARMAL

Le Hezbollah a joué, loin des projecteurs, un rôle de premier plan dans les concertations qui ont mené à la prorogation pour 15 jours des travaux de la sous-commission parlementaire chargée d'examiner les projets de loi. Sa logique est qu'à la lumière des circonstances délicates que traverse le Liban, il faut éviter toute réaction impulsive et donner toute ses chances à l'entente, avant de passer à l'autre phase qui sera inaugurée par les commissions parlementaires conjointes. Il est d'autant plus important d'épuiser toutes les possibilités d'entente que les Kataëb et les Forces libanaises hésiteraient à prendre dès maintenant le chemin des commissions. Mais dans 15 jours, si la sous-commission ne parvient pas à s'entendre sur une loi consensuelle, ces deux formations seront à l'avant-garde de la bataille pour voter le projet orthodoxe à l'assemblée générale. Aussi, le Hezbollah prêche-t-il la patience avant de recourir aux armes lourdes politiques et constitutionnelles, surtout que les données actuelles sont satisfaisantes pour l'alliance quadripartite de la majorité (Hezbollah, Amal, Courant patriotique libre et Marada). En effet, le projet orthodoxe dispose d'une autosuffisance parlementaire et l'alliance de la majorité a retiré des mains du Courant du futur et du président de la République Michel Sleiman la carte de la loi de 1960, après avoir pris la décision de bloquer en Conseil des ministres la formation de la Commission indépendante de

surveillance des élections, même au prix d'un clash avec le chef de l'Etat.

Dans ce contexte, les choix sont désormais les suivants : organiser les élections sur la base d'une loi consensuelle ou du projet orthodoxe ou, alors, reporter le scrutin. Il n'y a pas très longtemps encore, les quatre alliés étaient placés devant le choix de l'organisation des élections sur la base de la loi de 1960, en cas d'échec des démarches consensuelles.

Tandis que les quatre alliés montent une garde vigilante devant la tombe de la loi de 1960, certains dirigeants du 8-Mars espèrent que cette nouvelle donne poussera le Courant du futur à cesser de parier sur la chute du régime syrien pour améliorer ses positions dans les négociations.

Il est clair que le 8-Mars a fait preuve d'une supériorité tactique dans la gestion de la bataille de la loi électorale. Il est apparu soudé, disposant d'une vision claire et appuyant à fond son allié chrétien. Des avantages qui ont fait défaut chez le 14-Mars, pourtant réputé pour sa bonne organisation et la solidité de ses alliances... avant que ses rangs, unis par le Tribunal spécial pour le Liban, la Syrie et les armes du Hezbollah, ne soient dispersés par la loi électorale.

Enfin, la proposition (de M. Saad Hariri, ndlr) d'élire un sénat avant l'élection d'un « Parlement non confessionnel » ouvre les portes de l'amendement de la Constitution... que tout le monde souhaite sauf le Courant du futur.

Encore un péché commis par ce parti, pour la seule raison qu'il ne possède pas d'immunité lorsqu'il n'est pas au pouvoir.

AS SAFIR (31 JANVIER 2013)

MARLEINE KHALIFE

Des sources françaises bien informées relèvent comment le ton de la France au sujet de la crise syrienne a changé. L'expression « Bachar el-Assad va tomber bientôt » a désormais été remplacée par « c'est une crise de longue durée ».

Ces sources qualifient de « superficielle » l'approche de la France

en Syrie, et cette superficialité peut être illustrée par l'ancien ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, lorsqu'il a déclaré qu'il comptait « expliquer à la Russie quels sont ses intérêts ». « Comme si la Russie, cette grande puissance, attendait que Paris lui indique ses intérêts et ses points forts ? » ajoute les sources précitées.

La précipitation française en Syrie s'explique par une mauvaise lecture des deux phases dans lesquelles est passée la révolution syrienne : la phase des manifestations pacifiques et celle du conflit armé.

Les sources françaises à Beyrouth, qui ont rencontré des officiers supérieurs syriens à Damas, expliquent les particularités de ces deux phases. Lors des manifestations pacifiques, les soldats hésitaient à utiliser les armes contre les protestataires. Aussi, de nombreuses défections ont-elles eu lieu. Les services de renseignements ont alors pris les choses en main. Car l'armée syrienne est entraînée selon la doctrine de la défense de la patrie et non pas pour tirer sur les foules. Mais aujourd'hui, les militaires ont surmonté ce complexe car ils ont en face d'eux des hommes armés, extrémistes et de surcroît étrangers. Ils sont plus déterminés et ceci explique les raisons pour lesquelles il n'y a plus eu de défections.

La France commence à y voir plus clair en Syrie. Elle a compris que le régime résiste car l'armée résiste et si celle-ci tombe, le régime qui tombera avec. Mais les rangs de l'armée sont plus soudés que jamais, maintenant que les manifestations pacifiques sont terminées.

De plus, les experts stratégiques français s'interrogent sur les différences entre les extrémistes du Mali et le Front al-Nosra en Syrie. Pourquoi les jihadistes du Mali sont-ils qualifiés de terroristes alors qu'en Syrie ils restent des jihadistes ? Il est difficile d'établir une différence entre ces deux Jihad. Et si l'arsenal de Mouammar Kadhafi a fini entre les mains des extrémistes du Sahara, qu'est-ce qui dit qu'il n'en sera pas de même avec l'armement de l'armée syrienne ?

AN NAHAR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DU 14-MARS)

SARKIS NAOUM, (29 JANVIER 2013)

La Maison Blanche et le département d'Etat procèdent à une évaluation globale de la politique de Barack Obama au M-O. Les conclusions assurent que la région se dirige vers un grand embrasement, ou vers une confrontation ouverte entre sunnites et chiïtes. Celle-ci a d'ailleurs commencé en Irak, en Syrie et à Bahreïn et elle est supposée s'intensifier.

Les experts chargés de cette évaluation font état d'une décision officielle américaine de maintenir les Etats-Unis à l'écart de ce conflit, tout en continuant à fournir une aide à leurs alliés. Cela signifie que toute initiative américaine pour stopper cette confrontation est exclue, de même, évidemment, que toute possibilité d'envoyer des soldats dans cette région embrasée. Ces mêmes experts indiquent que les positions d'Obama au Moyen-Orient sont en grande partie tributaires de ce qui va se passer entre son pays et l'Iran.

Que disent ces experts sur l'Iran ? Ils expliquent que les propos du nouveau secrétaire d'Etat, John Kerry, devant le Congrès illustrent la position des Etats-Unis sur le dossier iranien : la résolution des contentieux avec ce pays doivent se faire, de préférences, par des voies diplomatiques. Si l'administration américaine est sûre des possibilités de succès de ses démarches, elle est disposée à autoriser les Iraniens à poursuivre l'enrichissement de l'uranium dans une proportion ne dépassant pas les 5%. De même qu'elle cessera toutes les tentatives visant à miner le régime iranien. Mais en contrepartie, Téhéran devra stopper son soutien au régime de Bachar al-Assad et au Hezbollah.

Certains de ces experts doutent que l'Iran accepte ces conditions. Et si leurs doutes sont à leur place, l'été prochain promet d'être « intéressant ».

AL AKHBAR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DE LA MAJORITE, 1ER FEVRIER 2013)

NICOLAS NASSIF

Les ambassadeurs des grandes puissances et d'autres pays européens écoutent les explications avancées par leurs

interlocuteurs libanais au sujet du clivage dans le dossier électoral puis leur font parvenir les messages suivants en s'exprimant d'une seule voix, selon des sources informées : Les ambassadeurs appellent de leurs vœux un accord entre le 8-Mars et le 14-Mars au sujet d'une nouvelle loi électorale, mais si cette entente s'avère impossible, le Liban ne doit pas sombrer dans un vide politique, puisqu'il existe une loi électorale toujours en vigueur depuis 2008. Autrement dit, il faudra absolument que les élections aient lieu à la date prévue, quitte à appliquer la loi de 2008, tout en sachant que ces ambassadeurs ne prennent pas position vis-à-vis de cette loi. Ils se contentent simplement de faire comprendre aux responsables libanais qu'ils sont contre tout ajournement du scrutin ; quels que soient les résultats des élections conformément à la loi de 2008, ou à toute autre loi qui puisse faire l'objet d'un accord interlibanais, ils ne conduiront pas à la mise en place d'un gouvernement qui représente un camp et pas l'autre. Il n'y aura donc pas de monopole du pouvoir par un camp déterminé, l'alternative étant plutôt la suivante : un gouvernement d'union nationale associant le 8 Mars et le 14 Mars, ou un gouvernement de technocrates ; tous les protagonistes libanais doivent savoir que la communauté internationale ne comprendra en aucun cas les motifs pouvant être invoqués pour expliquer un éventuel report des élections ; les ambassadeurs occidentaux se sont montrés disposés à intervenir auprès des deux camps rivaux ainsi qu'auprès des pays qui pourraient les influencer, dans le but de s'accorder sur une loi électorale. Tout en soulignant qu'ils n'interviendront nullement dans les détails de cette loi et qu'ils s'abstiendront de tout commentaire à ce propos, ils précisent que leurs démarches visent exclusivement à éviter un ajournement des élections. Ces ambassadeurs se contentent en tout cas de prodiguer des conseils à leurs interlocuteurs, sans plus. Il n'existe donc pas de véritable dynamique occidentale qui exerce des pressions directes sur les Libanais pour leur enjoindre de respecter les échéances constitutionnelles abstraction faite de leurs différends politiques. Ce n'était pas le cas lors de deux événements majeurs dont le Liban a été le théâtre ces deux dernières années : la désignation de Nagib Mikati en janvier 2011 pour former le gouvernement, et l'assassinat du général Wissam El Hassan en octobre 2012. Les

responsables libanais ont alors touché du doigt une dynamique internationale active, menaçante et inusitée, qui a replacé les ambassadeurs au centre du jeu. Une telle dynamique ne s'est pas encore manifestée aujourd'hui, et les ambassadeurs occidentaux ne semblent pas considérer que la stabilité sera réellement menacée si les élections ont lieu. Ils affirment même que c'est la tenue des élections qui permettra de préserver la stabilité. Ni blocage, ni report des élections.

AL AKHBAR (1ER FEVRIER 2013)

MOHAMMAD BADIR ET HASSAN OLLEIK

L'objectif annoncé par Israël du raid contre Jamraya cache des messages que Tel-Aviv a voulu faire parvenir à plusieurs parties. Le message le plus dangereux étant adressé aux Etats occidentaux qui s'abstiennent d'intervenir militairement en Syrie. Il peut être formulé comme suit : « Nous avons fait un « essai » et la voilà la riposte syrienne ».

Le raid israélien a plusieurs objectifs dont notamment ce qui suit : Dire que les opérations de transfert d'armes au Hezbollah seront dorénavant interceptées ; tentative de mettre en place une nouvelle équation qui déterminera les limites dans lesquelles le régime en Syrie pourra agir et faire usage de ses armes stratégiques ; dire que l'intimidation suscitée par l'idée de l'intervention étrangère n'est pas réaliste. Preuve en est que le modèle réduit d'une telle intervention a eu lieu sans engendrer des coûts considérables ; jouer le rôle de levier en faveur de l'opposition en détournant l'attention du régime syrien des batailles qui se déroulent à l'intérieur ; démoraliser l'armée syrienne en donnant d'elle l'image d'une armée forte devant son peuple mais qui se replie devant Israël.

Ce raid avait pour but de mettre dans l'embarras non seulement le régime en Syrie mais aussi tout l'axe de la Résistance, qui s'est trompé en basant ses calculs en Syrie sur une analyse selon laquelle Tel Aviv n'interviendra pas publiquement dans la guerre qui bat son plein en Syrie, sachant que les empreintes des services de renseignements israéliens étaient claires dans certaines opérations sécuritaires qui ont secoué la Syrie durant les derniers

mois, notamment celle qui a pris pour cible des experts n'ayant aucune relation avec la guerre en Syrie, dont certains avaient mis en place durant la dernière décennie l'arsenal militaire des résistants que ce soit à Gaza, au Liban ou en Syrie.

AL AKHBAR (29 JANVIER 2013)

Entre Paris et Beyrouth, le 14-Mars a mobilisé ses « forces » dans une tentative de renforcer ses alliances internes qui vacillent sous les coups des négociations sur une nouvelle loi électorale, plus particulièrement le projet orthodoxe. Des sources politiques du 14-Mars ont rapporté qu'elles reçoivent jour tous les jours des informations sur ce qui est dit dans les salons du Courant du futur (CDF), notamment ceux de son président Saad Hariri. De violentes critiques y sont adressées aux positions des Kataëb et des Forces libanaises, favorables au projet orthodoxe. Des sources des deux partis ont indiqué avoir adressé plusieurs messages de reproches à Hariri, dans lesquels ils soulignent comment le Hezbollah s'est comporté avec le Courant patriotique libre et le soutien qu'il a apporté au choix électoral de son allié, alors que le Courant du futur s'est dressé face à ses partenaires chrétiens, et n'a pas exprimé le moindre signal de soutien au projet des 50 circonscriptions proposées par les Forces libanaises.

Ces divergences ont atteint leur apogée dans les propos du député Ahmad Fatfat, qui a « mis en garde » contre la fin de l'alliance entre les forces du 14-Mars au cas où les partenaires du Courant du futur votaient en faveur du projet orthodoxe. Fatfat a fait état d'une impression que le président du Parlement, Nabih Berry, pourrait soumettre les projets de loi au vote, déclarant que le CDF est capable de présenter des listes de candidats maronites, grec-orthodoxes et grec-catholiques.

AL AKHBAR (28 JANVIER 2013)

Des visiteurs qui ont rencontré récemment le président syrien Bachar al-Assad affirment qu'ils étaient intéressés de connaître la vraie image de ce qui se passe dans les hautes sphères syriennes. Un de ces visiteurs arabes a dernièrement rencontré pendant trois heures le président Assad et s'est dit surpris par ce qu'il a vu et entendu. Le président reçoit ses visiteurs au palais Rawda, où son

équipe de travail poursuit normalement ses activités. Sur le plan personnel, l'homme est calme et serein. La confiance et la satisfaction qu'il affiche sont « remarquables ». Que son épouse Asmaa soit enceinte ne peut être considéré comme une nouvelle ordinaire, dans les circonstances actuelles.

Sur le plan politique, Assad a une lecture détaillée de la situation ambiante dans son pays. Il est au courant des moindres développements dans les provinces syriennes. Les informations qu'il possède vont de la rue au petit quartier et les rapports qui lui sont soumis ne sont en rien complaisants. Il suit de près les démarches internationales en cours pour tenter de régler la crise.

A certains de ceux qui l'ont rencontré, le président Assad brosse le tableau suivant : « L'armée a repris l'initiative sur le terrain et a enregistré d'importantes réalisations. Elle a empêché les groupes armés de prendre le contrôle total d'une province. Les zones d'influence des miliciens se limitent à certaines régions frontalières de la Turquie, du Liban et de la Jordanie, ainsi que quelques poches autour de Damas, où la situation de l'armée s'est nettement améliorée. A l'intérieur de la capitale, tous les sites stratégiques sont sous le contrôle de l'Etat, en dépit des tentatives des groupes armés d'effectuer des percées. C'est notamment le cas de la route de l'aéroport qui est sécurisée. »

Le président Assad indique que les succès enregistrés par l'armée ces dernières semaines vont commencer à apparaître prochainement. « Les données sont en train de changer sur le terrain, poursuit-il. Récemment, 15000 réfugiés de la région de Homs sont rentrés de leur plein gré. Le peuple syrien a perdu patience de ces phénomènes anormaux qui ont détruit ses villes, ses villages, ses biens et ses commerces. Si le financement et l'armement en provenance de la Turquie cesse, il ne faut pas plus que deux semaines pour trancher la bataille. » Le président Assad affirme que les Etats-Unis ne sont pas encore « prêts » pour la solution politique et reste convaincu que la Russie continuera à le soutenir, car en fait elle défend non pas son régime mais ses propres intérêts.

AD DIYAR (QUOTIDIEN LIBANAIS PROCHE DU 8-MARS)

ISKANDAR CHAHINE (1ER FEVRIER 2013)

Pourquoi l'administration française a-t-elle invité le président Amine Gemayel et le député Walid Joumblatt à Paris ? Essaye-t-elle de rétablir les relations qui sont au plus mauvais entre les composantes de cette coalition ? Des sources informées rapportent que la France a adressé des invitations à Gemayel et Joumblatt pour essayer de mettre le Liban à l'écart des incendies régionaux et faire parvenir un message clair à tous les protagonistes libanais : Paris a été mandatée par la communauté internationale pour suivre les dossiers libanais et régional, qui sont passés au dernier plan des préoccupations américaines. Les prises de position annoncées par Paris à l'occasion de ces visites sont la traduction concrète de l'attachement de la communauté internationale à la tenue des élections législatives à la date prévue, indépendamment de la loi qui régira le scrutin.

Le message français aux responsables libanais, à en croire les mêmes sources, souligne que le pari sur le cours des événements en Syrie est un pari perdant. Les Libanais sont donc appelés à procéder aux élections et à éviter toute nouvelle guerre interne.

AL HAYAT (QUOTIDIEN PANARABE A CAPITAUX SAOUDIENS, 1ER FEVRIER 2013)

RANDA TAKIEDDINE, PARIS

Un responsable français qui a requis l'anonymat a rapporté que Paris compte livrer à l'armée libanaise 20 missiles HOT. Les hélicoptères libanais devront être modifiés de façon à pouvoir être équipés de ce type d'armes. Cette décision devrait être communiquée au commandant en chef de l'armée, le général Jean Kahwagi, en visite à Paris. Le contrat concernant ces missiles avait été signé par l'ancien Premier ministre Saad Hariri et son homologue français à l'époque François Fillon, mais il a été suspendu par la France après la chute du gouvernement Hariri.

Par ailleurs, des sources officielles françaises ont rappelé « l'engagement inébranlable de la France en faveur de la lutte contre l'impunité », et se sont étonnées de la non arrestation des accusés dans l'assassinat du président Rafic Hariri, pourtant

recherchés par la justice internationale. D'autre part, le président François Hollande a évoqué avec son homologue bulgare, qu'il a rencontré cette semaine, l'enquête sur l'attentat qui a pris pour cibles des touristes israéliens en Bulgarie et la possible implication du Hezbollah. L'enquête menée en Bulgarie n'a pas encore abouti mais, selon des sources informées, un débat est d'ores et déjà engagé dans les capitales européennes au sujet des mesures que prendra l'UE lorsque les conclusions de cette enquête seront officiellement rendues publiques.

S'agissant de la remise en liberté de Georges Ibrahim Abdallah, la procédure semble bien compliquée : la justice attend que le ministère de l'Intérieur signe l'arrêté d'expulsion, alors que ce ministère attend la confirmation de la décision de remise en liberté par la justice pour signer ce document. Toutefois, des responsables français ont confirmé la tendance à la libération du détenu étant donné qu'il a purgé sa peine de prison. Le ministre de la Justice libanais Chakib Cortbawi devrait se rendre à Paris pour en discuter avec les autorités françaises.

AL HAYAT (31 JANVIER 2013)

Avant son entretien avec le président français François Hollande, le chef des Kataëb Amine Gemayel a affirmé que le projet de loi du Rassemblement orthodoxe a la vedette actuellement sur l'échiquier libanais en raison de l'absence d'une alternative sérieuse. Il a fait savoir que le seul substitut à la loi orthodoxe semble être la loi de 1960, à laquelle se sont opposés le patriarche maronite ainsi que tous les protagonistes. Le Hezbollah et le CPL, a-t-il ajouté, n'ont pas fait mystère de leur détermination de recourir à tous les moyens possibles afin d'empêcher la tenue des élections sur la base de la loi actuelle.

« Nous sommes ouverts, a-t-il ajouté, à toute proposition à même de garantir un réel partenariat, tout en sauvegardant la solidarité nationale, mais jusqu'à l'heure aucune solution n'a été mise en avant par les uns et les autres pour régler le problème ».

Interrogé par Al-Hayat sur les entretiens du chef de l'Etat français avec Walid Joumblatt et Amine Gemayel et sur l'hypothèse d'une initiative française en vue d'une sortie de crise au Liban, un

responsable français de haut niveau a affirmé que seule la France reçoit des dirigeants libanais et s'intéresse toujours au Liban. Le président Hollande, a-t-il ajouté, a exhorté Joumblatt à œuvrer en faveur d'un rapprochement des points de vue entre le 14 et le 8-Mars afin de parvenir à un compromis sur la loi électorale. Paris privilégie la formation d'un gouvernement d'union nationale, mais le plus important pour la France est de maintenir le Liban à l'abri de la guerre en Syrie, a-t-il dit.

En ce qui concerne la loi électorale, le président français aurait fait savoir qu'il est nécessaire de parvenir à un règlement permettant la participation de tous les protagonistes aux élections qui doivent avoir lieu dans les délais prévus, a rapporté la source.

A la question de savoir si le chef du CPL, Michel Aoun, sera invité à l'Élysée, le responsable a répondu par la négative.

L'ORIENT-LE JOUR (QUOTIDIEN FRANCOPHONE PROCHE DU 14-MARS)

SCARLETT HADDAD (30 JANVIER 2013)

Ce n'est plus un secret pour personne que l'appui des Kataëb et des Forces libanaises au projet grec-orthodoxe a porté un coup à leur relation avec le courant du Futur, lequel ne veut pas entendre parler de ce projet. Désormais, les divergences sont de plus en plus perceptibles entre les partenaires au sein du 14 Mars.

Pour Nabih Berry, ce qui compte, c'est que le Parlement reprenne ses activités et donc que le courant du Futur renonce à son boycott. Comme il avait trouvé la formule de l'hôtel situé à proximité de la Chambre pour abriter les membres de la sous-commission et leur permettre ainsi de réduire leurs déplacements, il est en train de trouver une formule de compromis pour que toutes les parties représentées au sein des commissions parlementaires discutent du projet de loi électorale. Le chef du législatif veut ainsi donner une chance aux députés de parvenir à une entente sur une loi électorale.

Autrement dit, les députés ont une quarantaine de jours pour s'entendre sur un nouveau projet de loi ou sur l'un des trois projets retenus par la sous-commission, puisque le ministre de l'Intérieur

a précisé que si les élections doivent se dérouler en juin, le corps électoral doit être convoqué au plus tard à la mi-mars.

Le député Ahmad Fatfat a laissé entendre que le courant du Futur pourrait accepter une formule mixte (70% des députés seraient élus par un scrutin majoritaire et 30% grâce à un mode de scrutin proportionnel). Certains veulent voir dans ces sous-entendus le fait que l'idée du mode de scrutin proportionnel commence à faire son chemin, d'autres, au contraire, estiment qu'il s'agit d'une manœuvre visant à retarder l'adoption d'un nouveau projet de loi pour arriver à la mi-mars

avec une seule loi prête, celle de 1960. Toutefois, ce dernier scénario a été écarté par Nabih Berry qui a quasiment « enterré » la loi en vigueur en invoquant le fait que la commission chargée de surveiller les élections prévue par cette loi n'a pas été formée et que par conséquent, celle-ci ne peut plus être appliquée. C'est pourquoi, l'équation qui se présente aujourd'hui aux députés a totalement changé : il ne s'agit plus de dire comme le faisait le 14 Mars : soit une nouvelle loi comme nous le voulons, soit la loi actuelle, mais plutôt : soit des élections à la date prévue, soit un report de l'échéance. Le ministre de l'Intérieur a été le premier à parler d'un report « technique » de quelques mois et le chef du bloc de la Résistance Mohammad Raad a repris l'idée lundi. Quant à Nabih Berry, il ne cesse de répéter que la meilleure loi électorale est celle qui fait l'unanimité des Libanais. À cette tendance vient s'ajouter désormais l'insistance du président français devant le leader druze Walid Joublatt sur l'importance de préserver la stabilité au Liban. Même si toutes les parties se comportent comme si les élections devaient avoir lieu à la date prévue, l'idée du report est donc en train de faire son chemin et arrangerait beaucoup de parties, notamment celles qui avaient misé sur une issue rapide du conflit syrien qui passe par la chute du régime. Après tout, l'entente au Liban vaut bien « un report technique »... et le flou persistant en Syrie explique l'absence d'entente sur une loi électorale.

ELNASHRA.COM (SITE LIBANAIS INDEPENDANT, 31 JANVIER 2013)

MAHER EL-KHATTB

Les données montrent que les tergiversations qui accompagnent le débat sur la loi électorale participent d'un plan dont l'objectif est d'arriver à la date des élections sans qu'un nouveau texte n'ait été adopté, ce qui fait que le scrutin sera organisé conformément à la loi de 1960. Mais la majorité a réussi à torpiller ce plan en refusant que soit nommé en Conseil des ministres les membres de la commission de supervision des élections, dont l'existence est impérative. Le report des élections est-il devenu un fait accompli ?

A ce jour, il n'existe aucune loi sur la base de laquelle le scrutin pourrait être organisé, d'autant que la majorité va s'employer à empêcher la formation de la commission de supervision des élections. Ce qui signifie que le report est une éventualité sérieuse. Dans ce contexte, le journaliste et analyste Ibrahim Bayram estime que l'ajournement des élections « est une éventualité qui n'a jamais été aussi probable, car les délais constitutionnels commencent à se rapprocher dangereusement ». Il ajoute que les élections doivent être organisées en juin, mais la période qui nous sépare de ce rendez-vous n'est pas suffisante pour mener une campagne électorale. De plus « le débat actuel sur la loi électorale ne montre pas qu'un accord entre les protagonistes est encore possible à brève échéance, ce qui signifie que l'organisation du scrutin à la date prévue est difficile ».

Le journaliste et analyste politique Johnny Mnayyar partage le même avis. Selon lui, le Liban est « sérieusement entré dans la phase du report des élections » dont les chances s'élèvent, selon lui, à 75%.

En dépit de ces données internes, certains parient sur les données internationales pour assurer que les élections auront lieu dans les délais, comme cela s'est produit en 2005. M. Bayram fait effectivement état de pressions internationales pour l'organisation des élections à la date prévue. Mais il estime que « si l'Occident devait choisir entre les élections dans les délais et la stabilité, il choisira la deuxième option », car la priorité pour lui est de maintenir le calme au Liban afin que l'attention reste focalisée sur le dossier syrien.

WASHINGTON POST (QUOTIDIEN AMERICAIN, 28 JANVIER 2013)

De petits réseaux, mis en place dans le nord du Liban pour faciliter le transport d'armes, de munitions et du matériel logistique avec l'aide de passeurs, commencent à s'organiser. Auparavant, ils communiquaient avec leurs homologues syriens grâce à des téléphones portables standards mais commencent à utiliser des appareils plus sécurisés comme les téléphones satellitaires Thuraya.

Deux des grands acteurs du réseau extrémiste à la frontière sont connus des responsables sécuritaires libanais depuis des années.

Côté libanais, le voyage des volontaires tués à Tel Kalakh a été en partie financé et organisé par Hussam Sabbagh, un activiste connu pour avoir combattu en Afghanistan. Côté syrien, le principal point de contact est Khaled Mahmoud, un autre militant bien connu des responsables libanais. Fin décembre, Mahmoud, alias Abou Suleiman El Muhajer, est apparu dans une vidéo pour exhorter les musulmans à mener le jihad en Syrie. C'est lui qui a annoncé la formation de Jund al Sham, le premier groupe syrien d'opposition armée dirigé par un Libanais. Mahmoud opère dans la province de Homs, à la frontière du Liban. Les liens entre Mahmoud et Sabbagh remontent à plusieurs années. Les deux hommes avaient des liens avec le Fatah al-Islam, dont la plupart des dirigeants ont été tués ou emprisonnés à la prison de Roumieh. Mahmoud y a continué à exercer pendant sept ans avant d'être libéré l'été dernier. Il a traversé la frontière vers la Syrie avec l'aide de passeurs peu de temps après sa libération.

Pierre Khalaf

Source
New Orient News (Liban)

Source : « La faillite de la guerre contre la Syrie », par Pierre Khalaf, New Orient News (Liban), *Réseau Voltaire*, 1er février 2013, www.voltairenet.org/article177384.html